

La féerie et sa structure musicale : un aspect du théâtre musical populaire au 19<sup>e</sup> siècle en France.

MORI, Yoshiko

La féerie et le mélodrame ont peut-être une base commune structurale. À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le mélodrame que Rousseau a inventé était très à la mode en Allemagne, et le style du mélodrame alterne le dialogue et la musique orchestrale. Cependant, au début du 19<sup>e</sup> siècle, le mélodrame français s'est dirigé vers un sens différent de celui de l'Allemagne et il est donc devenu un spectacle populaire avec grand orchestre et grande action. La différence décisive entre ces deux genres est une obligation de mettre les ballets et de choisir uniquement le sujet comique et fantastique pour la féerie. Mais, on n'a presque pas d'autre information caractéristique sur la féerie.

Pour rechercher la structure musicale de la féerie, on a remarqué les grandes collections de livrets conservées dans la Bibliothèque-Musée de l'Opéra National de Paris. Et, on a choisi les livrets qui ont un caractère féerique jusqu'en 1861 (c'est-à-dire, jusqu'à la destruction du Boulevard du Temple par les travaux d'Hausmann), dans les quatre théâtres populaires (l'Ambigu-Comique, la Gaité, la Porte-Saint-Martin et les Folies-Dramatiques). Surtout, examinant le livret de *Barbe Bleue* (1823) et celui *des 500 Diables* (1854), on peut imaginer que la féerie s'est transformée avec le temps, influencée par un autre genre théâtral.

Il est très intéressant de constater que, les chansons parodiques pour satisfaire « le grand public » se déroulent toujours dans la structure de la féerie. Ce recours aux chansons parodiques peut concerner le décret de 1807 de Napoléon qui réglementait l'activité théâtrale. Mais, ces chansons n'ont pas disparu malgré l'adoucissement de la contrainte politique dès les années 1850.

Ainsi, durant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, tandis que le mélodrame s'est démodé, la féerie a survécu. Il est donc possible de dire que sa structure se serait peu à peu transformée en satisfaisant le goût du public par la force de la musique et celle du ballet, et elle se serait changée en « théâtre musical populaire » au sens large.